

RESPONSABLE DE L'ACTIVITE "GOUVERNANCE DU FONCIER"

Relève du Directeur DE L'ACTIVITE "GOUVERNANCE DU FONCIER"

Sous la supervision du directeur de la « Gouvernance du Foncier », le responsable de l'activité sera chargé des missions suivantes :

- Assister le directeur dans la mise en œuvre de l'activité « Gouvernance du Foncier » conformément aux termes du Compact et aux procédures du Gouvernement du Maroc et de MCC, et en coordination avec les différentes parties prenantes ;
- Participer à la conduite des concertations avec les parties prenantes sur les actions de réformes prioritaires relatives à la politique foncière et la coordination de leur mise en œuvre avec lesdites parties prenantes ;
- Assurer la préparation et l'organisation d'ateliers et de séminaires en lien avec l'activité Gouvernance ;
- Participer à la préparation des budgets, des dossiers de demande de décaissement, des plans de travail, des plans de passation des marchés, des plans de suivi et d'évaluation, et de tout autre document requis par MCA-Morocco et MCC dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité ;
- Assurer la gestion des contrats conclus par l'Agence MCA-Morocco avec les prestataires de services et s'inscrivant dans le cadre de l'Activité « gouvernance du foncier », la veille sur leur bonne exécution, la validation des livrables y afférents et la garantie de leur qualité ;
- Contribuer à l'identification des risques entravant la mise en œuvre de l'activité et la proposition des mesures de correction ou d'atténuation, en rendant compte de manière appropriée au Directeur de l'Activité ;
- Préparer et examiner tous les documents de travail notamment les termes de référence, les documents de conception, les dossiers d'appels d'offres, les évaluations techniques et les rapports d'avancement ;
- Assurer le suivi des réalisations financières de l'activité et le calendrier de mise en œuvre, en collaboration avec la Direction Financière et la Direction de Passation des Marchés ;
- Assurer une étroite collaboration avec les deux autres activités du Projet « Productivité du Foncier », à savoir le « Foncier Rural » et le « Foncier Industriel », notamment en ce qui concerne les réformes pertinentes à mettre en œuvre ;
- Entretenir la collaboration avec les Directions en charge des volets transverses, notamment la performance environnementale et sociale, l'inclusion sociale et genre et le suivi & évaluation et analyse économique et veiller à prendre en charge les exigences de ces activités tout au long du développement du projet de la gouvernance du foncier ;
- Toutes autres tâches qui lui seront assignées par le Directeur de l'Activité.

Qualifications et expérience

- Être titulaire d'un diplôme de master ou d'ingénieur d'Etat ;
- Avoir une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans les domaines liés au développement et/ou aux politiques publiques, de préférence en relation avec le foncier ;
- Avoir une expérience professionnelle dans la gestion foncière et une connaissance du cadre réglementaire et institutionnel régissant le foncier au Maroc ;
- Disposer de compétences en gestion de projets. Une expérience dans des projets financés par des bailleurs de fonds est souhaitée ;
- Avoir de bonnes compétences d'analyse et de synthèse et dans la rédaction de notes ;
- Avoir de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe ;
- Avoir une grande maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Outlook, etc.) ;
- Disposer d'une expérience dans l'usage des outils de gestion de projet. La maîtrise du système de paiement SAP est souhaitée ;
- Maîtrise du français et de l'arabe parlés et écrits. La maîtrise de l'anglais est un plus.